



Cérémonie des vœux 2020 du Conseil Municipal

Discours de Vincent ALAZARD, Maire de LAGUIOLE.

Je suis heureux de vous recevoir avec les membres du Conseil Municipal pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, afin de débiter ensemble l'année 2020. C'est toujours l'occasion de se souhaiter le meilleur pour ceux qui ne l'ont pas encore réalisé. Pour les élus et moi-même, c'est le moment de partager avec vous notre engagement auprès de notre village et de vous tous.

*J'aimerais introduire ce discours sur un constat : **le changement climatique** devient un élément déterminant pour les activités économiques et agricoles de notre village.*

- En 2019, la Station de ski n'a ouvert que le 21 janvier, quelle sera la date d'ouverture cette année ? A ce jour, la neige de culture n'a même pas pu être utilisée.
- Nous avons subi une vague de chaleur dès fin juin qui a permis seulement une pousse d'herbe de deux à trois semaines sur les pâtures de nos montagnes d'où le contrecoup subi de plein fouet par les agriculteurs. Plusieurs pâturages n'ont pas assuré la totalité de la période comme le Capel de Fer et le Suquet.

Cette sécheresse a démontré tout l'intérêt de l'eau sur notre plateau, que ce soit pour les humains ou les animaux. Heureusement, dans la plupart des cas, cette ressource a été assurée. Mais qu'en sera-t-il demain ?

- En revanche, des pluies diluviennes ont arrosé tout l'automne !!

On ne peut plus nier la modification climatique qui s'opère et qui vient perturber l'ensemble des activités pour le village et nous-mêmes.

Démographie 2019 :

Cette année est marquée par le maintien de la démographie : 1 268 habitants, mais nous n'avons enregistré en 2019 que huit naissances pour seize décès. L'équilibre n'est pas préservé, cette baisse des naissances est à souligner.

Les effectifs de nos écoles et du collège se maintiennent ; toutefois, ce nombre de naissances limité pourrait avoir des répercussions sur les effectifs à court terme, d'où la nécessité d'accueillir des nouveaux arrivants et de les garder !

Je voudrais aussi rappeler l'importance et la richesse de la vie associative de notre village qui nous a permis de proposer de nombreux événements tout au long de l'année : **un grand merci à tous les bénévoles.** Les associations démontrent la vitalité de notre village mais aussi leur capacité à être solidaires dans l'organisation du téléthon, du goûter festif du secours catholique, la célébration des 50 ans de l'ADMR et biens d'autres engagements auprès des personnes les plus fragiles.

Deux grands événements ont marqué l'année 2019 :

- ⇒ **Le 5 mars 2019** a été un moment fort de l'actualité du village puisque la Commune a bénéficié d'un jugement favorable de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire du nom « Laguiole ». Cette décision conforte le bienfondé de notre combat. Les perspectives introduites le 5 mars nous permettent d'espérer le meilleur dénouement pour la Commune.
- ⇒ **Le 15 juillet 2019** le Tour de France est passé à Laguiole. Cet événement de niveau international nous a permis d'apprécier pleinement toute la dimension de ce temps fort du sport français et a fait la fierté de notre population.

Il convient maintenant de s'attarder sur le travail du Conseil Municipal en évoquant les nombreux projets sur lesquels les élus travaillent. Je resterai généraliste sur cette présentation, je vous renvoie à la synthèse écrite des vœux pour plus de détail et je reste évidemment disponible pour répondre à vos questions.

Les projets : Etat d'avancement :

Au préalable, il convient de préciser qu'un travail de fond a été mené par la commune à l'appui d'une approche globale pour élaborer un contrat-cadre bourg-centre.

La cohérence de ces projets est articulée autour de trois axes :

- Redynamiser le centre ancien,
- Renforcer l'attractivité, (faciliter l'emploi, conforter les services publics,..)
- Diversifier et améliorer l'habitat,

Cette démarche reconnue comme « innovante et structurante » a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets de la Région. Son intérêt a retenu également l'attention de l'Etat et de la préfecture au travers de l'attribution d'aides importantes et des encouragements de Mme la Secrétaire Générale au cours d'une visite à Laguiole. Le Conseil Départemental apporte également un soutien financier intéressant.

- ❖ **Les travaux du CENTRE BOURG** entrent dans leur seconde phase et seront terminés au printemps 2020. L'enfouissement des réseaux secs a déjà modifié le paysage de la rue du Faubourg et nous entrevoyons la plus-value de cette opération, avant même la fin des travaux. Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, cet aménagement va redonner une place aux piétons avec la sécurisation attendue des cheminements.

Nous apprécions le retour positif des Laguioisais sur le travail effectué et la perspective d'évolution attendue. **Les riverains ont subi des nuisances amplifiées par la durée des travaux et je tiens à les remercier tout particulièrement pour leur compréhension.**

Montant total des travaux : 1 198 ke HT Subventions estimées à 745ke.

❖ **ZOOM SUR LE PROGRAMME HABITAT :**

Programmé dans le contrat cadre, le Conseil Municipal a focalisé en 2019 une grosse partie de son énergie pour amorcer la concrétisation de la politique habitat à tous les niveaux – locatif, habitat privé, rénovations, lotissements..-

Les différentes opérations programmées permettront de requalifier le centre ancien en continuité de l'aménagement des espaces publics. Il s'agit d'encourager les initiatives privées pour les rénovations, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'en accueillir de nouveaux, et valoriser le patrimoine pour le rendre plus attractif.

En favorisant l'accueil de nouveaux arrivants, ce programme habitat doit contribuer à faciliter l'embauche pour nos entreprises et préserver tous les services publics.

Il convient de noter que ce programme habitat est facilité par des opportunités d'aides financières substantielles de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

Les principaux dossiers ouverts :

→ Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie : la « commande du permis de construire » a été validée par le Conseil, ce qui devrait permettre un lancement des travaux à l'automne 2020.

Des logements répondant à des objectifs de qualité (énergétique, acoustique,..) seront proposés à la location : 7 appartements du T4 au T2.

Coût du projet : 1 100ke HT dont 50% de subventions espérées.

→ Appui de l'Etablissement Public Foncier –EPF- : la Mairie travaille de concert avec cet établissement spécialisé pour identifier des projets de réhabilitation immobilière dans le but de concevoir un partenariat avec un investisseur privé. Les priorités vont porter sur les bâtiments en ruine ou en péril. Un dossier est actuellement à l'étude avec SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), organisme spécialisé dans la conception de l'habitat en relation avec les diverses structures d'appui (PACT, Habitat développement..).

→ OPAH, Opération Programmée d'amélioration de l'habitat, en lien avec la Communauté de Communes : cette opération lancée par la Communauté de Communes va concerner aussi bien les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs : aide financière pour la réhabilitation immobilière en complément d'autres aides publiques, telles que l'ANAH par exemple.

Le Conseil communautaire a voté en décembre une enveloppe d'aide de 100 000 Euros par an pendant 5 ans. Cette opération est cruciale pour encourager la réhabilitation des logements du bourg.

→ Opération façades : l'OPAH trouvera un complément incitatif avec l'engagement de la commune de mars 2019 pour une participation financière dans le cadre de la rénovation des façades.

→ Lotissements :

- **Le VAL D'AUBRAC** : en partenariat avec Aveyron Habitat, deux pavillons locatifs sont programmés pour 2020 sur les lots vacants de ce lotissement.
- Le Conseil Municipal a validé l'étude de faisabilité pour la création d'un **nouveau lotissement public** sur le secteur de Chauchailles.

Ce projet porterait sur une dizaine de lots.

❖ La RESIDENCE SERVICES pour SENIORS et APPRENTIS :

Le projet est désormais sur les rails : ainsi que le Conseil en avait délibéré, nous avons **signé le 4 décembre 2019** une convention tripartite entre :

- la Commune qui apporte le terrain à l'appui d'un bail à construction,
- Sud Massif Central Habitat, concepteur et constructeur du bâtiment qui prévoit de démarrer l'étude avec un architecte début 2020,
- et l'ANRAS de Toulouse, gestionnaire de la Maison de Retraite.

C'est cette dernière qui sera chargée de gérer la nouvelle structure dont les locataires pourront bénéficier de prestations de la Maison de retraite à proximité ; repas, animation...etc selon grille de tarifs définie.

Dans une première phase prévue en 2020, il est envisagé 12 logements, 8 pour les Séniors et 4 pour les apprentis, sachant que la conception privilégiera une polyvalence afin d'optimiser le taux d'occupation.

❖ Le nouveau CENTRE DE SECOURS, le projet avance bien :

L'objectif de la pose de la première pierre fixée en septembre a été presque respecté puisque effectif le 3 Décembre 2019 : en compagnie de Jean-Philippe Ginisty du cabinet d'architectes, Jean-François Gaillard, Président du Conseil Départemental, Jean-Claude Anglars Pt du SDIS, les Maires des communes défendues, Jacques Rieu Chef de Centre et de nombreux pompiers bénévoles de son Equipe ont apprécié l'avancement des travaux. Cette future caserne (livraison prévue fin 2020/début 2021) leur apportera enfin des locaux plus spacieux et fonctionnels, indispensables pour leur organisation et le service qu'ils apportent à la population.

Merci encore pour leur implication.

C'est au global un projet de 1 004 ke HT avec une participation du Conseil Départemental de 478ke ; la participation de la commune de Laguiole, calculée au prorata des personnes défendues, est fixée à 247ke déjà budgétée en 2019.

❖ La SIGNALÉTIQUE :

- Suite à la nouvelle réglementation sur la publicité extérieure et la dépose des enseignes qui en a découlé, la signalisation d'information locale, après un travail fastidieux, a pris forme dans le village et bénéficie de retours favorables.

- Le deuxième dispositif à savoir le RIS (relai d'information service) accuse du retard suite à l'appel à consultation infructueux pour certains lots de travaux. Néanmoins la cartographie est bien avancée, la version papier est affichée à l'ancien OT, site d'implantation du projet. Un totem est également prévu place de la Mairie.

Coût du projet : 262ke TTC dont 135 ke de subventions estimées.

Ces dispositifs qui doivent respecter des prescriptions réglementaires précises ont un rôle informatif pour tous nos visiteurs mais ne constituent en cas une forme de publicité.

- ❖ *D'un côté, la Mairie réalise de grands projets structurants mais nous n'oublions pas que tous les projets sont importants et restons à l'écoute de la population qui nous suggère régulièrement des opérations ponctuelles de bon sens. C'est à ce titre que nous avons implanté **deux cellules sanitaires dans Laguiole** : une au Fort et une autre à côté du stade de foot. Ces sanitaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et entièrement automatisés.*

Coût : 62 ke TTC ;

Merci au personnel des services techniques de la Mairie qui a réalisé une partie des travaux.

Dans le même esprit, nous avons également engagé des travaux de **rénovation du four d'Oulhou** avec la participation des habitants. *Le coût s'élève à 29 ke TTC.*

❖ ESPACE CONVIVIADIS : (réunion d'invités en occitan).

Dans la suite logique d'une cohérence entre espaces publics et habitat, le Conseil Municipal souhaite développer les services à la population dans le centre ancien. Cette ambition s'est traduite par une phase de réflexion sur le devenir et l'utilisation du bâtiment qui abrite jusqu'alors l'école, la salle des fêtes, le centre de loisirs et de nombreux espaces vétustes inoccupés.

L'objectif consiste à faire de ces espaces, un lieu de « vivre ensemble » centralisant la dynamique des utilisateurs, Ecole, Loisirs, bénévoles des associations et différents usagers à déterminer.

Cette démarche, innovante dans sa conduite, a fait appel à des membres extérieurs au Conseil Municipal qui ont enrichi la réflexion menée. **Un grand Merci à chacune et chacun d'entr'eux pour leur forte implication !**

Cette approche démontre que la force du village passe par l'apport de chacun de ses habitants : tout le monde peut être acteur !

Le Conseil Municipal a validé le 6 novembre la mission d'un programmiste pour avancer dans la conception du projet.

❖ LES DIVERS SERVICES et TRAVAUX :

➔ **VOIERIE communale et chemins** : à l'instar des années précédentes, nous avons poursuivi les travaux de notre voirie communale et des chemins.

Coût : 126 ke TTC dont 17ke de subventions.

➔ Conservation du PATRIMOINE :

La restauration du cadran de l'horloge de l'église du fort qui s'est avérée indispensable, s'est accompagnée de la sécurisation du plancher du clocher et du nettoyage de ce clocher :

Coût : 20 ke TTC dont 3ke de subventions de l'Etat.

➔ Le NUMERIQUE :

- L'objectif de desserte de l'ensemble de l'Aveyron en haut débit est en cours. Le déploiement de la fibre optique a commencé dans le bourg de Laguiole. La fibre optique remplacera à terme les fils de cuivre distributeurs aujourd'hui d'internet et téléphone. Ce réseau devrait être opérationnel en 2020 pour le bourg et en 2021 ou 2022 pour le restant de la Commune.
- Sur le secteur du Bouyssou, l'amélioration de la téléphonie mobile sera effective avant juillet prochain.

➔ Les DECHETS :

En 2019, la collecte des déchets, compétence du SMICTOM, a évolué pour respecter la réglementation, généralisant les containers de regroupement pour supprimer le porte à porte. Afin d'allier collecte et propreté, le Conseil Municipal a voté la mise en place de colonnes enterrées sur les sites suivants : ancien foirail, nouveau foirail et ancienne gendarmerie.

La charge de ces installations est répartie entre le SMICTOM (fournitures) et la Commune (génie civil) :

Coût estimatif pour la commune : 60 ke TTC.

Le service de l'eau et de l'assainissement

⇒ **Service de l'eau** : une année 2019 mouvementée ;

La législation a imposé le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes, compétence désormais gérée par la « Régie des eaux Argence, Carladez, Laguiole. Cette évolution a nécessité un travail administratif important et une réorganisation technique pour l'exploitation des installations existantes.

La loi NOTRE a également imposé un prix unique de l'eau pour l'ensemble du territoire : cette uniformité de tarif va s'échelonner sur 5 ans pour limiter des augmentations trop importantes.

La Mairie a sollicité la Régie des eaux afin de poursuivre la réflexion sur la desserte des zones non desservies.

⇒ **L'assainissement collectif** : compétence communale maintenue.

- L'étude de la mise à jour du schéma d'assainissement est terminée : coût 76 ke HT dont 80% de subventions de l'Agence de l'eau.

Les travaux de réfection des réseaux de la zone 1 du bourg centre découlent de cet examen.

- Renforcement des capacités de la station d'épuration de Laguiole : eu égard à l'accroissement des activités économiques ou touristiques du bourg, un programme de renforcement des capacités d'épuration a dû être engagé avec le remplacement de turbines : coût 38 ke HT.
- Travaux d'amélioration des réseaux humides : 1^o tranche du bourg centre :

La réception des travaux au printemps 2019 concernait les secteurs de la place de la Mairie, rue du faubourg, rue du couvent et plaçole. Cette première tranche de travaux a permis de supprimer les rejets directs d'effluents dans la Selve et de limiter les apports d'eau claire parasite à la station d'épuration.

Montant des travaux réseaux : 830ke HT dont 265 ke de subventions.

Station de ski 2019

La station de ski, si chère à tous, est l'un des phares économiques du village. La saison 2018-2019 (25 000 forfaits) nous a permis d'assurer une activité intéressante, démontrant son importance et ses répercussions sur la vie du village.

Quelques nouveautés à la billetterie pour cette saison : une webcam et une 3^{ème} caisse pour fluidifier la vente des forfaits.

Aujourd'hui, les élus du Syndicat ont souhaité conforter le partenariat avec la société STEM. Il doit nous permettre de concrétiser le bon travail réalisé dans le cadre de l'appel à projets « Pôle Pleine Nature » avec l'appui du **PNR** ; après avoir défini plusieurs projets sur les 5 sites de l'Aubrac, le PNR doit désormais travailler sur la phase opérationnelle.

Il s'agit d'un élément clé pour préserver et amplifier l'activité sur les sites du Bouyssou et de La Source en permettant à la station une dimension multi-activités et quatre saisons autour d'une « destination Aubrac ».

L'ANNEE TOURISTIQUE 2019

→ OFFICE de Tourisme AUBRAC LAGUIOLE CARLADEZ VIADÈNE :

2019 → première année de fonctionnement de l'**OT communautaire** créé en octobre 2018 dont le siège est à Laguiole : il regroupe les OT de Laguiole, Saint Chély d'Aubrac, de Mur de Barrez (avec un point d'accueil au Château de Valon), Saint Amans des Côts et Ste Geneviève sur Argence.

→ L'Office de Laguiole en chiffres :

- Stabilité du nombre de visiteurs à l'OT : **25 500 personnes**, les couples sont majoritaires à 42 %, les personnes seules à 38 %, les familles représentent 16 % et les groupes 5 % des clientèles.
- Site internet www.aubrac-laguiole.com : légère augmentation avec **286 200 sessions**, et **188 000 visiteurs**.
- Page facebook Aubrac Laguiole enregistre **3000 abonnés**, et Instagram @aubracLaguioleTourisme **1600**.
- Désormais webcam de la station de ski visible sur le site ; la page facebook de la station a atteint les **8200 abonnés**.

Les réalisations de l'OT communautaire en 2019 : édition très appréciée de la collection de guides :

hébergements, gastronomie, pleine nature et visites et découvertes, d'une carte du territoire et des plans des 5 bourgs centre, ainsi que l'agenda des animations juillet-août.

Ces supports de promotion seront réédités en 2020 et accessibles sur le site www.destination-aubrac.com.

Le dispositif d'accompagnement numérique des prestataires touristiques a été mis en place auprès des prestataires et se poursuivra en 2020.

→ LE CAMPING DE laguiole :

Dans le domaine de tourisme, n'oublions pas d'aborder le camping dont la gestion est assurée par la commune dans un budget annexe : son succès ne se dément pas :

La saison 2019 a marqué une belle progression d'environ 10% avec un chiffre d'affaires de 55 000 euros. Nous nous devons de saluer et remercier nos agents qui oeuvrent au camping et qui nous valent de nombreuses félicitations des campeurs.

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène

Plusieurs dossiers sont portés par la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences, notamment les services de proximité –accueil petite enfance, soutien à la parentalité-, le développement économique et l'attractivité avec notamment l'aide financière à l'immobilier d'entreprises, l'appui aux politiques de l'habitat..etc.

Au niveau de la **petite enfance**, une action est engagée de concert avec le Département pour la formation des nourrices agréées afin d'assurer le renouvellement et proposer une complémentarité à l'accueil en micro-crèche.

La Maison de Santé : nous avons appris le départ de deux médecins, la Mairie et la Communauté de communes sont conscientes de l'indispensable recherche de successeurs.

- **Le PÔLE MULTI SERVICES** (PMS) : début des travaux mars 2020 pour une livraison début 2021.

Il abritera micro-crèche, ludothèque médiathèque, école de musique, ADMR, point-infos seniors, espaces pour permanences diverses. Après quelques contretemps, les marchés de travaux ont été votés au cours du Conseil communautaire du 19 décembre dernier : coût global 2 150 ke HT dont 60 à 65% de subventions attendues.

Il convient de noter que cet établissement a été labellisé « Maison France Service » : en effet, à la suite des grands débats, l'Etat a souhaité la mise en place de « guichets uniques de services » à disposition de la population.

Ce socle de services composé à minima de la CAF, des finances publiques, des assurances maladie et vieillesse, MSA, pôle emploi..., pourra le cas échéant être enrichi par d'autres partenaires. Cette maison disposera de 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches du quotidien. A ce jour, l'Etat a prévu 7 Maisons France Service dans l'Aveyron dont une à Laguiole.

- Sur ce même site du nouveau foirail, à proximité du PMS, la Communauté de Communes a validé le principe de la **création d'un espace économique**. Le dossier est ouvert pour lancer la réflexion plus approfondie en 2020.

- **Le plan local d'urbanisme intercommunal - PLU i -**

Comme prévu, son élaboration se poursuit : le PADD (plan d'aménagement de développement durable) débattu en Conseil Municipal le 17 décembre dernier a été voté en suivant à la Communauté de Communes.

Ce projet de territoire intègre les impératifs de chacun et notamment des agriculteurs afin qu'ils puissent, si besoin, réaliser les projets nécessaires à l'évolution des exploitations. Il a fixé un objectif ambitieux de 11 000 habitants dans 10 ans sur la Communauté avec une priorité à la réhabilitation de l'immobilier vétuste à hauteur de 65% du parc des nouvelles constructions. Source INSEE, la population de la Communauté s'élevait à 10300 habitants en 2018.

A Laguiole, les objectifs et moyens mis en œuvre pour la rénovation immobilière dans le Bourg-centre s'inscrivent bien dans ce cadre.



Tous les projets évoqués doivent leur réalisation à l'engagement des élus mais aussi à la collaboration des services de notre Mairie, indispensables dans le déroulé des réalisations. C'est une quarantaine de projets plus ou moins importants qui sont en cours et je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du personnel, d'autant plus que 2019 s'est déroulée sans DGS.

A ce sujet, nous avons engagé une étude pour la réorganisation des services de la Mairie afin de mieux répondre aux nouvelles compétences et responsabilités de la commune. Fin d'année, nous avons acté certains choix sur l'organisation qui seront mis en œuvre progressivement.

Il convient également de noter et de se féliciter du soutien technique et logistique apporté au personnel communal par les services du département (Aveyron Ingénierie), du PNR et de la Communauté de Communes.

La Commune a besoin de partenaires lui permettant de structurer et de sécuriser tous ses projets.



En conclusion, Merci aux élus qui poursuivent leur travail jusqu'à la fin de leur mandat ainsi qu'à tous nos collaborateurs.

Je dirais que le rôle de Maire et de son Conseil Municipal, c'est d'avoir la capacité de pouvoir se projeter dans l'avenir. Cette projection doit se faire de manière globale en s'intégrant aussi dans les territoires au-delà de la commune.

Reconnue dans le Plan d'Aménagement de Développement Durable comme « Bourg structurant », Laguiolle se doit de le rester et de s'affirmer pour servir tout le territoire.

Je vous remercie de votre attention.

